

# PROJET DE RÉFECTION DES MURS LONGEANT LA RIVIÈRE MATANE

## Rencontre avec les parties prenantes

### *Faits saillants de rencontre*

#### **Comité de l'eau - Secteur rivière Matane**

Date : mercredi 20 avril 2022

Durée : 120 minutes

Lieu : La centrale Matanie, coop de solidarité, 464 Av St-Jérôme

#### **Personnes présentes :**

- Judes Côté, citoyen
- Danièle Noël, citoyenne (en ligne)
- Nixon Simon, MRC de la Matanie
- Berthier Fortin, Municipalité de Saint-René-de-Matane
- Sébastien Lavoie, SOGERM
- Marie-Anne Sylvestre, OBV du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
- Eric Côté, Ville de Matane
- Jérôme Caron, Ville de Matane, service Génie et Environnement
- Anne Dionne, Ville de Matane, communications
- Laurence Piché, SNC-Lavalin (en ligne)
- Hugo Mimee, Table ronde Participation publique

#### **Déroulement de la rencontre**

1. Présentation du projet
2. Études menées et en cours
3. Types de travaux possibles
  - a. Section rue Otis
  - b. Section piste cyclable
  - c. Section Avenue Desjardins
4. Impacts et mesures d'atténuation possibles
5. Prochaines étapes

#### **Faits saillants des échanges**

#### **SECTION PISTE CYCLABLE**

---

##### **Types de travaux possibles**

La cote maximale d'exploitation du barrage détermine la ligne des hautes eaux et sert aussi à déterminer les compensations suite aux travaux dans le milieu hydrique.

Questions soulevées :

---

- 
- Quelles options résistent le mieux aux vibrations de la circulation routière ?
  - Le scénario d'encrochement a-t-il été modélisé ?

Commentaires :

- Faire une gradation de l'encrochement avec des roches plus petites vers le haut afin de diminuer la vitesse du courant et éviter d'endommager les murs au niveau des îles.
- 

### Qualité de l'eau

La végétation qui sera ajoutée viendra bonifier la qualité du marais.

Le nouvel encrochement empiétera légèrement sur la rivière (la largeur d'empiètement reste à déterminer), mais cela permettra de bonifier l'aménagement de végétaux au niveau de la rive.

Commentaires :

- Considérer l'opportunité de venir corriger le banc de sable qui s'est créé au cours des dernières années dans la section des îles (en amont du ponceau de béton) et qui entraîne une diminution de l'écoulement de l'eau du côté ouest des îles et agit comme obstacle en période d'embâcle pour la libre circulation des eaux.
  - Collaborer sur le projet de mise en valeur de la rivière Matane et évaluer les possibilités de subventions.
- 

## SECTION AVENUE DESJARDINS

---

### Types de travaux possibles

Un scénario d'encrochement et de végétalisation complet (sans mur de béton) n'a pas été retenu comme une option possible, notamment en raison de l'emprise très large nécessaire pour ce type d'aménagement. De plus, il y a plusieurs infrastructures municipales (aqueduc et égout) qui ne pourront être refaites que lorsque le nouveau mur de soutien aura été aménagé.

Le projet pourrait coûter entre 20 M\$ et 30 M\$.

Une préoccupation est soulevée concernant le scénario de mur berlinois par les personnes rencontrées, qui privilégient plutôt le scénario d'encrochement complet. À titre d'exemple, les berges de la rivière Saint-Charles à Québec ont été réaménagées afin de retirer le mur de béton qui avait été construit une quinzaine d'années auparavant.

Les inquiétudes exprimées par les personnes rencontrées découlent notamment de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte dans le choix du scénario :

- La longévité de la nouvelle structure
  - La vitesse du courant de la rivière, qui ne doit pas être accélérée par la nouvelle structure
  - L'emprise du barrage qui sera élargie
  - L'impact des troncs d'arbre qui descendent parfois la rivière
  - La sécurité publique avec l'avenue Desjardins
-

---

Commentaires :

- Voir la structure à l'entrée du village de Saint-René-de-Matane faite de palplanches et d'enrochement, qui pourrait être un scénario intéressant.

---

**Poisson et habitat**

Les personnes rencontrées soulèvent des inquiétudes quant aux vibrations occasionnées par les travaux dans le corridor de migration du saumon et les effets négatifs possibles sur la montaison. Des mesures de mitigation seront possiblement demandées par Pêches et Océans Canada (MPO).

Il est proposé par les personnes rencontrées que les travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout soient effectués en même temps que ceux de la section de l'avenue Desjardins, de même que la réfection du barrage, pour ainsi minimiser l'impact des travaux sur le saumon et son habitat.

---

**Qualité de l'eau**

Selon les personnes rencontrées, le scénario d'enrochement permettrait d'assurer une meilleure qualité de l'eau et un ralentissement de la vitesse d'écoulement.

Questions soulevées :

- Y aurait-il du transport de sédiments dans la rivière ?
- L'accumulation de sédiments créera-t-elle un banc de sable au pied du mur ?
- Des mesures d'atténuation sont-elles prévues en cas d'augmentation de la température de l'eau causée par le mur berlinois ?

---

**Commentaires et idées en lien avec la démarche de participation publique :**

- Réaliser des capsules d'information thématiques et les diffuser sur Internet et à la radio
- Présenter le projet sur le site Internet de la ville de Matane, en incluant une section permettant de recueillir les questions et commentaires
- Diffuser les études qui seront réalisées
- Aller rencontrer les chasseurs-pêcheurs lors d'une de leur assemblées (qui ont lieu tous les 2<sup>e</sup> jeudis du mois)
- Autres parties prenantes à rencontrer : Michel Stuard, la Fondation de la faune, Pascal Biron (Université de Concordia), Thomas Buffin-Bélanger (géomorphologie et dynamique fluviale), Édith Pilon (ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs)

**Suivis / actions à prendre :**

- Voir le concept d'espaces de liberté des cours d'eau
- Voir l'exemple du projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville
- À évaluer - Discuter des impacts cumulatifs avec le Centre d'expertise hydrique du Québec

*Ces faits saillants se veulent informels et ne constituent pas un verbatim de la rencontre. Ils n'ont aucune valeur légale.*